

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

service national universel

Question au Gouvernement n° 2382

Texte de la question

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

M. le président. La parole est à M. Christophe Blanchet.

**M.** Christophe Blanchet. Monsieur le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, le service national universel, dont vous êtes chargé, est un projet de société indispensable pour une France unie. Cet engagement du Président de la République est un projet ambitieux, aux retombées à court et moyen termes, fondé, avec nos jeunes et pour nos jeunes, sur un pacte de confiance réciproque.

Il est un projet nécessaire et utile pour passer du monde adolescent au monde adulte et donner les clefs de la réussite. Il est un projet d'avenir pour une société plus solidaire et plus fraternelle, engagée dans le respect et la défense des valeurs de la République.

Cette ambition nationale innovante est critiquée depuis le premier appel de juin dernier, sous le prétexte que le service ne concernait que 2 000 volontaires et que son coût était important. Or ce sont précisément déjà 2 000 jeunes qui se sont engagés à nos côtés et qui nous font confiance. Oui, notre jeunesse a un coût, mais elle n'a pas de prix. (Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.)

Aujourd'hui, les sceptiques spéculent encore sur le devenir de notre ambition, soulevant la question de la sanction qui doit être envisagée pour celles et ceux qui refuseraient de servir : c'est qu'ils ne comprennent pas l'essentiel. L'essentiel est que nous en sommes à la construction de ce projet, une construction née d'une page blanche et qui, montant en puissance en s'appuyant sur les retours d'expérience des phases pilotes, a vocation à rendre le SNU si valorisant, si attractif, si pertinent et si utile aux yeux des jeunes, qu'aucun d'entre eux ne puisse imaginer un seul instant ne pas le faire.

Ces phases pilotes ne sont pas des expérimentations, car on ne saurait envisager de revenir en arrière. Nous sommes en marche, en avant toute!

Monsieur le secrétaire d'État, pour continuer à construire, avec nos jeunes et pour nos jeunes, notre avenir commun, le futur de la nation, comment comptez-vous améliorer ce projet qui doit être, pour nous tous, une ardente obligation de tous les jours ? (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Monsieur le député, hier, des jeunes appelés du service national universel assistaient aux cérémonies du 11-novembre, aux

côtés du Président de la République sous l'Arc de Triomphe. D'autres étaient présents aux cérémonies qui se déroulaient dans treize villes de France, afin d'honorer ce grand épisode de notre histoire.

Ils étaient le visage du service national universel,...

M. Pierre Cordier. Combien ça coûte?

**M.** Gabriel Attal, secrétaire d'État . . . . qui est un grand moment fédérateur, autour des valeurs de la République, de notre histoire et de notre mémoire, un moment à même également de donner à la jeunesse la capacité de se projeter dans l'avenir en s'engageant de façon utile aux autres, donc, à elle-même.

Vous avez employé le mot juste : cette phase de 2019 est une préfiguration visant à tester notre organisation et nos objectifs, en vue d'améliorer en permanence notre dispositif. C'est la raison pour laquelle Jean-Michel Blanquer et moi-même avons missionné des chercheurs, des sociologues et des statisticiens indépendants, qui ont suivi cette phase pilote du service national universel : ils ont remis leurs préconisations.

Elles visent à maintenir ce grand moment de creuset républicain, au service de l'engagement, qui a permis à des jeunes de vivre leur première expérience de mobilité,...

M. Pierre Cordier. Combien ça coûte?

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État. ...de découvrir d'autres territoires et de se projeter dans l'avenir avec une plus grande confiance.

Il convient évidemment d'améliorer plusieurs points : les plus concrets sont peut-être les plus simples, comme la densité des emplois du temps et des programmes. D'autres, plus importants, visent à rendre le service national universel encore plus participatif, plus interactif et plus pédagogique, au sens actif et non vertical du terme. Voilà à quoi nous allons nous atteler.

Dès l'an prochain, plusieurs dizaines de milliers de jeunes participeront au service national universel dans tous les départements. Nous continuerons de construire ce dispositif avec vous et les élus locaux qui y participent très directement, afin de mettre en valeur leur territoire et de donner un avenir à leur jeunesse. (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)

## Données clés

Auteur: M. Christophe Blanchet

Circonscription : Calvados (4e circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

Numéro de la question: 2382

Rubrique: Jeunes

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)
Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 13 novembre 2019

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 novembre 2019